



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E77665

VALABLE JUSQU'AU 19/04/2026

ÉDITÉ LE

31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/12/2007

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 19/01/2023
357 000

Raison sociale : ETABLISSEMENTS MARQUANT

104 RUE CLAIRAT
24100 BERGERAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BERGERAC 2007 B 00259

Téléphone : 05 53 63 66 79

Fax : 09 70 06 41 68

Siret : 501 423 834 00024

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6109757

Portable : 06 43 11 65 90

Site Internet : www.sarl-marquant

E-mail : accueil@sasmarquant.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 3738045804

Responsabilité légale :

BLANC REMI PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 3738045804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	25/03/2026
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	21/02/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	25/03/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	21/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.